

## COMPTE-RENDU

### Conseil de proximité Ginko

Mardi 12 avril 2022, Ecole Nelson Mandela



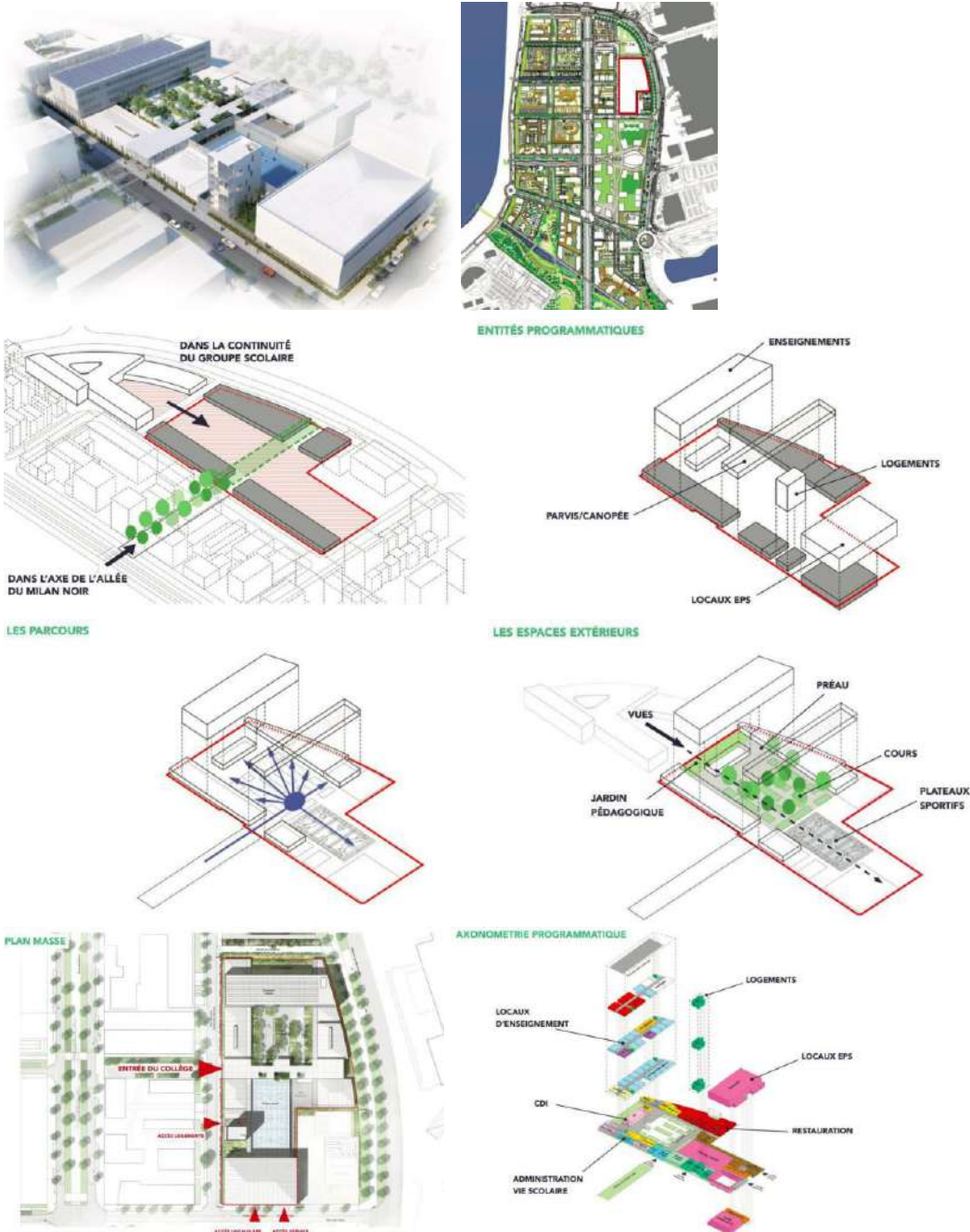
Etaient présents :

- 50 habitants et habitantes
- Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention
- Patrick Tournache, Direction générations seniors et autonomie, Mairie de Bordeaux
- Sabrina Villa, Assistante de Vincent Maurin
- Fanny Gabriel, Arnaud Dubo, Mairie de quartier Bordeaux Maritime
- Sylvain Cournée, Sophie Mc Carron, Département de la Gironde
- Monsieur Vergne, Centre commercial Auchan Lac
- Pauline Legardien, Isabelle Burssens, Mission démocratie permanente, Mairie de Bordeaux

## INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Merci d'avoir répondu présent à l'invitation. Les conseils de proximité sont l'occasion d'aborder les projets des différents quartiers composant Bordeaux Maritime et les sujets qui préoccupent les habitants et habitantes.

## PRESENTATION DU PROJET DU COLLEGE DU LAC



L'ENTRÉE DU COLLÈGE



LA COUR DE RÉCRÉATION



LA SALLE DE RESTAURATION DES ÉLÈVES



LE GYMNASÉ

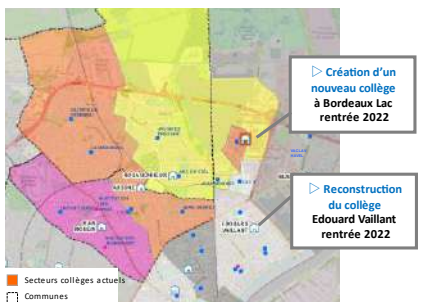


LE CENTRE DE DOCUMENTATION



Tous les espaces au rez-de-chaussée ont vocation à être mutualisés avec les associations hors des temps scolaires à travers des conventions de partenariat avec le collège, la Mairie et le Département. Sont concernés : centre de documentation et d'information, salle de demi-pension, deux salles d'études, plateau sportif et gymnase.

► Un nombre croissant de collégiens sur la zone Bordeaux Nord / Bruges / Le Bouscat



<https://www.gironde.fr/gandi-projet/plan-colleges-amd2024-2024gvaillant>  
<https://www.gironde.fr/gandi-projet/plan-colleges-amd2024-2024gvaillant>

LA RECONSTRUCTION DU COLLÈGE EDOUARD VAILLANT



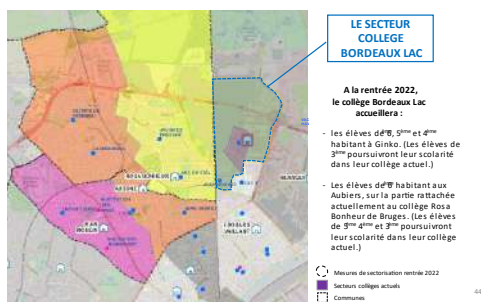
<https://www.gironde.fr/gandi-projet/plan-colleges-amd2024-2024gvaillant>

LA DEMARCHE D'ASSOCIATION DU TERRITOIRE – CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Réunions d'information (parents de jeunes élèves, directeurs d'école, principaux de collèges, élus, Education nationale)	7 septembre 2021 au centre d'animation Sarah Bernhardt à Bordeaux 23 septembre 2021 au collège Ausone au Bouscat
Ateliers avec les associations locales	22 sept. 2021 Au centre d'animation Sarah Bernhardt à Bordeaux 13 oct. 2021 Au centre d'animation BordeauxLac à Bordeaux
Présentations aux CM2	Fin sept. / début oct. 2021 4 ateliers avec les CM2 des écoles primaires
Visites de chantier au public	Visites du chantier pour les élèves des écoles



## LA FUTURE SECTORISATION RENTRÉE 2022



Outil de recherche en ligne : [moncollege.gironde.fr](http://moncollege.gironde.fr)



## CALENDRIER POUR LA NOUVELLE SECTORISATION RENTRÉE 2022

- ✓ Réunion d'information :
  - 7 septembre 2021 à 18h au centre d'animation Sarah Bernhardt à Bordeaux
  - 23 septembre à 18h au collège Ausone au Bousscat
- ✓ Conseil Départemental de l'Éducation Nationale **novembre 2021**
- ✓ Délibération du CD33 : **14 février 2022**
- ✓ Affectation DSDEN : **printemps 2022**

Documents en ligne sur :  
[gironde.fr/sectorisation](http://gironde.fr/sectorisation)

Formulaire en ligne :  
[gironde.fr/sectorisation](http://gironde.fr/sectorisation)

IL POSSÈDE UNE FONCTION / & LAISSER UN COMMENTAIRE

A la prochaine rentrée scolaire, 150 élèves seront accueillis et il y aura une montée en puissance pour accueillir 700 élèves à terme.

## ECHANGES AVEC LES HABITANTS ET HABITANTES

**Comment seront gérées les sorties d'élèves ? Comment vont arriver et repartir les élèves ? Quid de la tranquillité des habitants à proximité ?**

**Comment va s'orchestrer la mutualisation avec les associations ?**

**Vincent Maurin** : Plusieurs partenaires conventionneront, notamment le conseil d'administration du collège. Le projet de l'établissement définira aussi les conditions de mutualisation des locaux.

**Sylvain Cournée** : L'entrée du collège a été prévue par les architectes face à l'allée du Milan noir, créant ainsi une continuité urbaine et visuelle. La rue Marceline Desbordes-Valmore sera réaménagée à la fin des travaux du collège : maintien du sens unique, création de stationnements le long du collège, création d'un parvis devant l'entrée du collège. Les collégiens arrivent entre 8h et 8h30. Une partie intérieure permettra d'accueillir un tiers des effectifs, ce qui créera moins de nuisances pour les riverains.

**Fanny Gabriel** : La rue Marceline Desbordes-Valmore avait été mise en sens unique pour supprimer le stationnement sauvage en pleine voie. Elle restera dans le même sens et sera totalement réaménagée par Bouygues dans le cadre de la convention d'aménagement. Il y aura une file de stationnement le long du collège et de l'école avec des arrêts minutes et une place PMR. Le projet de rue aux enfants sera également à discuter avec l'école et le collège. Il s'agit de fermer la rue 1/2h aux heures d'entrées et de sorties des élèves (les riverains peuvent sortir en voiture, au pas).

**Vincent Maurin** : Le dispositif de la rue aux enfants a été mis en place devant plusieurs dizaines d'écoles. Les retours sont positifs, il y a moins d'accidents et d'énervements. Ce projet sera décidé avec l'équipe pédagogique, les riverains et les parents d'élèves.

**A l'arrêt Cracovie à 17h, on ne peut pas rentrer dans les tramways, il y a trop de monde.**

**Vincent Maurin** : C'est le problème de nombreux quartiers aux heures de pointe. Cela nécessite d'avoir un autre dimensionnement et aussi d'autres offres de mobilité.

**Quand vont arriver les équipes enseignantes pour préparer la rentrée scolaire ?**

**Vincent Maurin** : Les parents d'élèves seront associés à la préparation de la rentrée tout comme les enseignants des écoles de Ginko et des Aubiers. Il y a déjà eu des interventions dans les classes. L'équipe de direction a été nommée. Les enseignants seront quant à eux nommés fin juin. Les structures associatives seront également associées.

**Quel est le nom du collège ?**

**Vincent Maurin** : Le nom du collège sera connu après la rentrée. La nouvelle équipe va s'approprier ce nouvel établissement et un travail sera mené avec les collégiens sur son nom.

## PRESENTATION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LAROQUE

### PRESENTATION DES RESIDENCES AUTONOMIE

#### QUELQUES CHIFFRES

Le CCAS gère 15 résidences autonomie réparties sur le territoire bordelais dont une associée à un EHPAD

**Les logements - Chiffres et éléments clés :**

- ↳ 780 logements de type T1, T1Bis et T2 dont 13 logements intergénérationnels
- ↳ Une capacité d'hébergement par établissement de 32 à 76 appartements
- ↳ 3 bailleurs sociaux
- ↳ 1 programme de réhabilitation (2011 → 2017)
- ↳ 1 programme d'embellissement (2018 → 2021)
- ↳ 1 construction en cours (relocalisation de l'offre existante à Lumineuse) → RA LAROQUE

REGISSEES	PROJETEES
RA BICHOU RA ACHARD RA PARDOLLE RA ALFRED LATHI RA MALGOU RA BARRIET RA NOTRE TEMPS	RA ALLAZE LOURANE
RA BERNITE RA MARCANTY CALLET RA MARCOTTE	RA MARION CORNER RA CHANTRETT

#### Qu'est-ce qu'une Résidence Autonomie ?

- ↳ Les résidences autonomie sont des établissements médico-sociaux qui proposent des logements indépendants et des services collectifs. Ils apportent une réponse sociale et médico-sociale et ont une mission de prévention de la perte d'autonomie.
- ↳ Ils accueillent des personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes.
- ↳ Ces établissements relèvent à la fois du code de la construction et de l'habitat et du code de l'action sociale et des familles.
- ↳ Leur fonctionnement est autorisé par le conseil départemental. Toute création est soumise à appel à projet.
- ↳ La loi ASV en 2015 est venue renforcer le rôle de ces établissements notamment par l'obligation de délivrance de prestations obligatoires, les règles relatives aux publics accueillis, la mise en place d'un forfait autonomie et la contractualisation des missions dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens (CPOM) avec le département.

#### LE PUBLIC ACCUEILLI

**Chiffres et éléments clés**

- Moyenne âge : 78 ans
- 3 typologies de publics se détachent :
  - ↳ Personnes âgées (75-80 ans) fragilisées par une perte d'autonomie, recherche de sécurité
  - ↳ Personnes âgées (60-70 ans) en situation sociale très précaire ;
  - ↳ Un dispositif d'accompagnement de personnes en très grande difficulté, sans domicile (35 personnes)

**Au 31/12/2021**

- Un taux d'occupation de 92,18%
- Une liste d'attente de + 200 personnes (ViaTrajectoire)

#### L'OFFRE DE SERVICE

**Une équipe composée de :**

- 1 directrice.eur par établissement
- 3 à 5 agents d'accompagnement et d'accueil
- 1 animatrice.eur pour 2 résidences autonomie

#### L'OFFRE DE SERVICE

- Cadre sécurisé**
  - présence agents du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h
  - Téléassistance
  - continuité de service: astreinte agent de veille soir et WE
- Service de restauration**
  - le midi du Lundi au Vendredi
- Offre d'activités et de loisirs**
  - activités de loisirs dans l'établissement ou à l'extérieur
  - vie sociale
  - actions collectives de prévention de la perte d'autonomie
- Buanderie**
- Salon de coiffure (sur certains sites)**
- Chambre ou studio d'hôte(s) (sur certains sites)**
- Internet (dans les espaces collectifs en fonction du site)**
- Dispositif d'accompagnement spécifique (Accompagnement par le retour au logement de personnes en situation de grande précarité)**
  - 1 gestionnaire de cas pour un suivi intensif
  - 1 psychologue
  - 35 situations suivies

## PRESENTATION DE LA RESIDENCE LAROQUE

### ELEMENTS PROGRAMMATIQUES

Au sein de la ZAC Ginko sur une parcelle de 5 460 m<sup>2</sup>, le programme prévoit la réalisation d'environ 3 650 m<sup>2</sup> de surface de plancher dans un immeuble collectif en R+6 dans le cadre d'une VEFA avec le promoteur Bouygues Immobilier

Reconstitution de 58 logements de la Lumineuse financés en PLUS répartis comme suit :

- 55 T1 bis
- 3 T2

Construction de 7 logements T2 financés en PLS

→ SOIT UN TOTAL DE 65 LOGEMENTS POUR 75 PLACES (extension de 30 %)

Création de 24 places de stationnements en rez-de-chaussée du bâtiment

Deux autres programmes sont également prévus sur cette parcelle à savoir :

- 70 logements en accession à la propriété
- 8 logements destinés aux personnes en situation de handicap portés par l'association Cap Solidarité.



PERSPECTIVE OUEST

PERSPECTIVE EST



LOGEMENT T2



### RAPPEL DE L'OPERATION

En 2015, l'état de la résidence autonomie Lumineuse (58 logements) située dans le quartier Bacalan a conduit à la réalisation d'études techniques en vue d'une éventuelle réhabilitation mais concluant à son inopportunité car nécessitant des interventions très lourdes et donc très coûteuses.

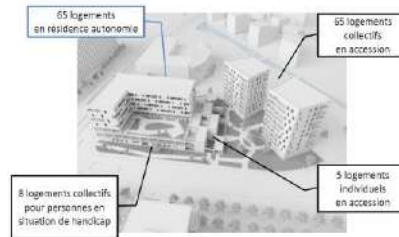
L'option d'une relocalisation fut donc retenue et travaillée aboutissant à la construction d'un nouvel établissement de 65 logements soit 75 places situés dans la ZAC Ginko.

Le permis de construire (ENEAL) fut obtenu le 16.06.2019, les financements ont donné lieu à délibération de la métropole (délibération du 31.12.2018) ou de la ville (délibération du 08.12.2020) les agréments du département liés à ce type d'EMS ont été accordés (autorisation du 04.11.2019).

Le chantier a débuté en 2019 et la livraison est donc prévue pour le mois de novembre 2022.

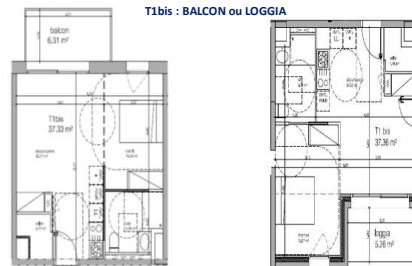
### LA RESIDENCE EN IMAGES

PERSPECTIVE SUD



### PLANS DE LOGEMENTS

T1bis : BALCON ou LOGGIA



### CALENDRIER / ETAPES A VENIR

ACTIONS	DATES
Livraison du bâti	Fin Novembre 2022
Levée de réserves	Décembre 2022
Aménagement des espaces collectifs	Décembre 2022
Emménagement des résidents	Janvier 2023

## ECHANGES AVEC LES HABITANTS ET HABITANTES

**L'itinéraire pour aller aux Bassins à flot n'est pas très accessible aux personnes à mobilité réduite et il n'y a pas d'éclairage. Qu'est-il prévu ?**

**Vincent Maurin :** Ce secteur fait partie du projet de renouvellement urbain (PRU) Aubiers Lac. Tout le secteur de la prairie des Aubiers, du terrain de bicross, de la ferme pédagogique, de l'école Lac II sera repris. Il s'agit également de réfléchir à des aménagements plus intuitifs et à de nouvelles modalités de déplacements doux au niveau de l'avenue des Français libres. L'éclairage sera également repris.

**Est-il prévu de mettre en place des transports collectifs pour relier Ginko au pont Chaban ?**

**Vincent Maurin** : La place Latule est un nœud complexe en termes de mobilités. Elle nécessite un vrai projet d'étude. La friche Cracovie est toutefois une priorité dans le cadre du PRU, la CPAM et l'école de cirque vont s'y implanter, une réflexion sur l'aménagement du reste de cette friche est en cours.

**Y aura-t-il une réflexion transitoire pour les transports en commun ?**

**Vincent Maurin** : La nouvelle délégation de service public (DSP) proposera quelques modifications sur les lignes existantes.

**Fanny Gabriel** : Bordeaux Métropole attend les réponses des candidats pour le renouvellement de la DSP, elles seront étudiées cet été pour une mise en place début 2023. Ces derniers avaient toute latitude pour faire des propositions et revoir entièrement le réseau.

**Est-ce que vous travaillez en partenariat avec TBM pour gérer l'afflux de personnes aux heures de pointe ? Les fréquences seront-elles améliorées ?**

**Vincent Maurin** : C'est l'un des sujets. Les différents candidats à la future délégation de service public connaissent les points sur lesquels il est nécessaire de prévoir des améliorations pour mieux répondre aux missions de service public. Nous espérons que les fréquences du tramway seront améliorées.

## **TRANQUILLITE PUBLIQUE : GROUPEMENT PARTENARIAL OPERATIONNEL POUR TRAITER LES RASSEMBLEMENTS POUR RUNS DANS LE QUARTIER DU LAC**

**Vincent Maurin** indique que les événements de rodéos qui se produisent depuis plusieurs années ont pris des proportions importantes en termes de nuisances, de sécurité et de risques. Il s'agit d'accélérer les dispositions prises pour les enrayer. Ces événements liés aux rassemblements tuning durent depuis 2 ans et demi sur le parking d'Auchan jusqu'à Leroy Merlin et sur le cours Jules Ladoumègue jusqu'à 23h ou minuit. Un travail est en cours avec la police pour stopper le lieu de course. Un groupement partenarial opérationnel est diligenté par la police nationale.

**Fanny Gabriel** précise que des bandes rugueuses ont été récemment remises en place sur le Jules Ladoumègue, ce qui a permis de supprimer les runs sur cette voie.

**Vincent Maurin** : Des véhicules de toute l'Aquitaine se retrouvent pour le spectacle des customisations et voir les runs. Il faut arrêter l'objet du rassemblement : les courses en ligne droite, ce qui a été fait sur le cours Jules Ladoumègue. Mais les rassemblements n'ont pas encore été stoppés. Un deuxième groupement partenarial opérationnel a été mis en place pour intervenir sur les parkings des centres commerciaux. J'ai invité Monsieur Vergne, représentant Auchan, pour le décrire.

**Monsieur Vergne** : Des investissements et des travaux ont déjà été réalisés pour éradiquer ce fléau (dos d'ânes, chicanes...) tout en garantissant la circulation des 40 000 personnes accueillies chaque jour au centre commercial. Le phénomène avait été stoppé par le confinement mais a repris de plus belle depuis. D'importantes dégradations sont constatées. En partenariat avec la police nationale, une opération importante a été menée sur le parking avec des contrôles et des verbalisations. Tous les véhicules ont été évacués. Le conseil d'administration du centre commercial a également prévu de gros investissements pour fermer avec des barrières tout le centre commercial le vendredi soir avec des renforts d'agents de sécurité. La station essence ne sera plus accessible le vendredi soir.

### **Le circuit de motos de Bacalan ne peut pas être un lieu pour accueillir ces rassemblements ?**

**Vincent Maurin :** Ce circuit est prévu pour les accélérations de motos. La préfecture devra se pencher sur un plan B d'autant que la piste de Mérignac vient de fermer.

### **Vous n'avez pas peur que les barrières soient abîmées ?**

**Monsieur Vergne :** Ce sont des investissements très lourds. Les barrières qui seront installées sont adaptées à ces usages. Il y aura des renforts humains et nous allons solliciter les forces de l'ordre.

**Vincent Maurin :** Les premiers vendredis de fermeture, la police nationale mobilisera deux équipages pour sécuriser l'avenue des quarante journaux et le quartier.

### **Comment les barrières vont-elles se matérialiser aux entrées ?**

**Monsieur Vergne :** Tout a été étudié en collaboration avec les forces de l'ordre. Au niveau du pôle restauration, l'accès piéton restera possible. Le stationnement ne sera permis qu'à proximité de la réception. Les entrées et sorties des parkings seront bloquées.

### **A partir de quand tout ce système sera mis en place ? On compte sur la police nationale en attendant.**

**Monsieur Vergne :** On ne peut pas tout vous dévoiler mais ce sera en place rapidement. Une collaboration avec la police nationale est prévue en attendant.

**Vincent Maurin :** La police nationale va prendre les dispositions pour que les informations relatives aux rassemblements publiées sur les réseaux sociaux soient transmises en interne et que la situation soit gérée en amont.

### **Avez-vous une solution pour les caddies qui polluent le quartier ?**

**Monsieur Vergne :** Cela fait 20 ans que le problème perdure et ne nous arrange pas. Plusieurs solutions ont été testées en vain. Un caddy coûte 170€, il y a 1 800 caddies aujourd'hui.

**Amine Smihi :** Je suis de très près les dossiers relatifs à la prévention dans le quartier. J'accompagne les problématiques liées aux caddies. Il faut savoir qu'elles ne sont pas propres à votre quartier. Plusieurs initiatives intéressantes sont mises en place à Lyon. Il est plus cher de récupérer les caddies que de renouveler le stock. Toutefois les caddies dans les quartiers deviennent des lieux de dépôts d'ordures. L'objectif est donc de proposer des chantiers de récupération des caddies et de remises à disposition des supermarchés. Il s'agit de permettre la réinsertion des jeunes dans des activités saines (missions TAPAJ) et de développer les alternatives à l'incarcération via les travaux d'intérêt général (TIG).

### **Pourquoi n'y a-t-il pas des puces sur les caddies pour bloquer le périmètre de circulation ?**

**Monsieur Vergne :** Nous avons échangé avec les autres hypermarchés Auchan. Le test a déjà été fait. Il représente un énorme investissement et le système de blocage des roues en-dehors du périmètre autorisé n'est pas efficient. En effet, les utilisateurs soulèvent les caddies et continuent à les faire rouler sur deux roues jusqu'à leur destination.

Concernant le sujet des rodéos, **Amine Smihi** précise qu'il y a la volonté de remettre à niveau la police municipale. Toutefois, le traitement de cette problématique dépend grandement des compétences de la police nationale. La nuit, la police municipale



comprend 3 équipages et la police nationale, 10 équipages. Rien n'est simple ni rapide. Nous allons casser la vitesse par l'installation de divers aménagements. Ce n'est pas parce que les résultats se font attendre qu'il n'y a pas un engagement de nos services.

### **Je suis choquée du nombre d'effectifs de la police municipale et de la police nationale le soir...**

**Amine Smihi :** Nous n'avons pas de prérogatives étatiques. Le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, a augmenté de 120 le nombre de policiers nationaux dans la zone de police de Bordeaux qui comprend Bordeaux et plusieurs communes de la Métropole. C'est un engagement important mais Bordeaux n'est pas la ville de France où le besoin est le plus important du point de vue de l'Etat. Depuis le début, le conseil municipal a demandé à rehausser le dispositif de sécurité et les services publics dans la ville.

### **Les nouveaux logements dans tous les quartiers de Bordeaux, ce sont des choses qui s'anticipent.**

**Amine Smihi :** Je ne rebondirai pas sur ce commentaire en période de réserve électorale. Les premières demandes de Vincent Maurin ont été de maintenir le commissariat des Aubiers et éviter sa fermeture. Le combat va continuer. Sur la police municipale, Vincent Maurin a une demande d'effectifs de policiers municipaux adossés à la mairie de quartier. C'est le projet que nous portons. Toutefois les difficultés de recrutements sont réelles. Cette année, nous avons effectué 43 recrutements et, dans le même temps, 32 agents sont partis. C'est le même problème dans toutes les villes de France.

**Vincent Maurin** laisse la parole aux médiatrices sociales du GIP Bordeaux Médiation Aubiers Ginko : Nadia Bubote et Natasha Saadi. Elles sont présentes aux sorties d'écoles et de collèges ainsi que de 10h à 18h aux Aubiers et à Ginko pour aller à la rencontre des habitants et les orienter vers les services adaptés. Elles peuvent aussi intervenir dans le cadre des conflits de voisinage. L'été, la fin de service est à 22h.

**Vincent Maurin** indique la présence du délégué de cohésion police population, Patrick Pariset au commissariat des Aubiers. Il peut répondre aux questions et faire le lien avec la police nationale.

### **Les rodéos sont faciles à régler. Les après-midis et les soirs, vous pouvez saisir des dizaines de motos à chaque fois.**

**Vincent Maurin :** De grosses interventions ont eu lieu aux Aubiers. Il y a eu plusieurs gardes à vue et des motos saisies.

### **Des radars anti-bruits sont à l'essai à Lyon, jamais à Bordeaux.**

**Amine Smihi :** J'ai une réunion prochainement avec les opérateurs concernés. Ce sont des dispositifs expérimentaux qui représentent un certain coût. Les sites pilotes à Bordeaux seront donc très localisés pour évaluer les bénéfices.

### **Les gens du voyage sur le campus de Talence, c'est indamissible.**

**Amine Smihi :** Concernant les gens du voyage, c'est une réalité ancienne. Les aires d'accueil sont un sujet métropolitain. Il faut en créer pour être en conformité avec la réglementation. Tant que nous serons dans l'illégalité, il sera difficile de demander à l'Etat des évacuations rapides. Il est donc urgent de se mettre en règle.

**Des aires ont déjà été créées à Bordeaux, tout est dégradé.**

**Amine Smihi :** Nous portons plainte à chaque dégradation et demandons des interventions systématiques. Ce sont des plaintes contre X, il faut ensuite retrouver les auteurs et c'est ça qui est compliqué.

**Il y a une occupation du parc relais. Il nous est répondu qu'il y a beaucoup de mouvements et qu'il est impossible d'identifier les personnes. Pourquoi rien n'est fait ?**

**Vincent Maurin :** Le parking a effectivement été occupé. Les occupants menaçaient de bloquer le pont d'Aquitaine, la préfecture a donc donné l'ordre de ne pas l'évacuer tout de suite.

**Ce parc relais il est toujours vide.**

**Vincent Maurin :** Nous sommes en train de réfléchir avec Bordeaux Métropole à une utilisation plus performante de ce parking avec un foisonnement et une ouverture aux résidents la nuit. Je vous proposerai une présentation de ce projet lors d'une prochaine réunion.

**Concernant l'aménagement de l'avenue des quarante journaux, un seul dos d'âne est prévu. Est-il possible d'en installer d'autres ainsi que des bandes rugueuses ?**

**Vincent Maurin :** Le projet est lancé mais nous allons réinterroger Bordeaux Métropole.

## **CONCLUSION DE VINCENT MAURIN**

Vincent Maurin remercie les participants et participantes pour leur présence et leur donne rendez-vous le 13 juin pour le conseil de quartier qui se déroulera à l'école de cirque.

D'autres actualités sont données :

- 21/22 mai aux Bassins à flot près du hangar G2 : fête du jeu et tournée de la démocratie permanente.

Fin de séance